

Le groupement vaudois des travailleurs sociaux

Autor(en): **M.-L.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 504

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262722>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une campagne électorale de notre présidente internationale

Sitôt rentrée des Etats-Unis, Mrs. Corbett Ashby s'est trouvée en face de la nécessité de mener une nouvelle campagne électorale, le siège de sa circonscription de Hemel Hempstead devenant libre du fait de l'élévation à la pairie, à l'occasion du couronnement, du député conservateur titulaire de ce siège, Lord Davidson.

Notre présidente a donc mené campagne avec sa vaillance accoutumée, bien que les chances de succès pour le parti libéral auquel elle appartient fussent plutôt minimes. De fait, c'est le candidat conservateur qui a été élu à Hemel Hempstead... en la personne de Lady Davidson, la femme du député démissionnaire. Cela aurait été une petite compensation à la déception que nous éprouvons toutes, qu'au moins une femme encore entrât à la Chambre des Communes, si Lady Davidson ne s'était hâtée de proclamer qu'elle n'est pas féministe !

Souhaitons donc, avec notre confrère, *Jus Suffragii*, que la prochaine fois que Mrs. Corbett Ashby posera sa candidature au Parlement, ce soit dans une circonscription où son parti ait vraiment des chances pour lui, l'échec qu'elle vient de subir étant uniquement un échec politique.

Les femmes et la Société des Nations

Le rôle des femmes à la dernière
Conférence Internationale du Travail.

(Suite de la 1^{re} page.)

II.

Des travaux si variés de la Conférence, trois questions intéressaient particulièrement les femmes, soit :

les « 40 heures » dans l'industrie du textile;

l'âge d'admission des enfants au travail;

une résolution présentée par Miss Grace Abbott et son collègue de la délégation gouvernementale des Etats-Unis, M. McGrady, concernant le travail des femmes en général.

1. On sait qu'une Convention introduisant le principe des 40 heures dans l'industrie du textile a été la seule de ce genre qu'ait adoptée la Conférence. Les pays qui la ratifieront devront introduire une durée du travail qui, en moyenne, ne doit pas dépasser 40 heures par semaine. Dans les industries où le travail doit nécessairement continuer sans interruption jour et nuit, la moyenne peut atteindre 42 heures, et peut être calculée sur un nombre de semaines qui sera fixé dans chaque pays après consultation des organisations professionnelles. Il se peut donc que la durée hebdomadaire du travail dépasse 40 heures. En outre, la législation de chaque pays peut faire des exceptions pour certaines activités, énumérées à l'article 5 de cette Convention. Pour le moment, les 40 heures ne sont donc pas prévues d'une façon très rigide: au con-

soulevé avec le rugissement terrifiant du rhinocéros... un lion lui part littéralement sous les pieds et disparaît d'un bond comme une traînée jaune... C'est l'expérience journalière!

Les éléphants, ses chers éléphants, frappent la courageuse jeune fille « par leur extraordinaire séduction ». La façon dont ils sont là, interdits et inquiets quand on les surprend dans la béatitude de la digestion, un peu somnolents et en paix avec la création tout entière, clignant des yeux dans une sorte d'énorme et muette patience, la remplissait d'un désir insensé de courir jusqu'à eux et d'essayer de tout leur expliquer.

Un soir, il y eut concours de rugissements. C'est-à-dire que Vivienne de Watteville s'amusa à rugir dans un bide de pétrole vide, deux lions s'approchèrent du seuil de sa tente jusqu'à trente-sept pas exactement d'elle, et se mirent à rugir ensemble au point que l'air en tremblait. « Je ne crois pas qu'ils étaient en colère, nous explique la jeune fille; leur attitude à mon égard était celle d'un joyeux amusement, et avec l'aimable condescendance des professionnels, ils me montraient comment il fallait s'y prendre. » Ils se rapprochèrent encore, et elle dut tirer un coup de fusil en l'air pour les effrayer. Pendant ce concert, une lionne rôdait autour du garde-manger — un mouton fraîchement tué suspendu à la fourche d'un arbre, au-dessus de la tente de la cuisine. Grimant à l'arbre, elle emporta le mouton.

Quatre éléphants paisibles sous les arbres. Dès qu'ils sentent l'odeur humaine qu'ils craignent et détestent, ils chargent comme des

Carrières féminines

Les professions libérales en Suisse

Il est difficile d'estimer aujourd'hui quelles sont pour les femmes, les perspectives d'avenir dans les professions libérales. En effet, la crise générale du marché du travail a atteint plusieurs de ces carrières à tel point que leur capacité d'absorption est fort réduite. De ce fait, les femmes qui les exercent sont touchées aussi par les restrictions. En outre, ici et là se manifeste la tendance à mettre les femmes systématiquement de côté; on les élimine comme concurrentes possibles des postes pour lesquels, il y a peu d'années encore, elles auraient été prises en considération. On peut compter que cette situation se prolongera quelques années encore, probablement; mais il faut espérer qu'avec la fin de la crise, le développement du travail féminin dans les professions libérales, développement interrompu par des conditions économiques anormales, reprendra sa marche en avant. Cet espoir se réalisera dans la mesure où nous pourrions maintenir le niveau actuel. La lutte contre toute limitation injuste doit donc être le mot d'ordre des femmes universitaires, aussi bien que des autres. Et la meilleure manière de lutter n'est pas de parler et de se plaindre, mais d'agir: toute femme doit faire preuve dans l'exercice de sa profession de capacités marquées: c'est ainsi qu'elle servira le mieux la cause des femmes.

Une autre tâche importante est de préparer dès maintenant une nouvelle génération qualifiée. Il faut écarter les incapables, mais encourager les jeunes filles bien douées en soulignant le fait qu'il leur faudra travailler dans des conditions difficiles, c'est vrai, mais en gardant la conviction que

la femme a une tâche à remplir dans la vie intellectuelle.

A côté de l'enseignement, profession par excellence de la femme graduée d'une Université, c'est dans l'exercice de la médecine que les femmes ont gagné beaucoup de terrain au cours des dix dernières années. Dans les cantons de Berne et de Bâle-Ville, le nombre des femmes médecins atteint le 10 % environ de celui de leurs collègues masculins; dans le canton de Genève, le 11 %; et même le 15 % dans le canton de Zurich. Dans les cantons agricoles, le pourcentage est naturellement beaucoup plus faible. Nombre de femmes se sont acquises une grande clientèle par la valeur et la sûreté de leur travail; elles aiment cette profession si bien en harmonie avec la nature féminine.

En ce qui concerne ses perspectives d'avenir, on peut affirmer que des places d'assistantes s'obtiennent sans trop de peine; en revanche, les femmes ont plus de difficultés que les hommes à obtenir soit des places d'assistantes en chirurgie, soit des postes où elles pourraient se préparer à se spécialiser comme médecins de femmes ou d'enfants. C'est surtout dans les sanatoria pour affections pulmonaires et dans les asiles d'aliénés que se présentent pour les femmes le plus de possibilités de travail. Les postes d'assistantes sont souvent difficiles à repousser dans ces établissements, où le nombre élevé de malades nécessite relativement beaucoup de médecins internes, mais peu de praticiens spécialisés.

Il paraît plus difficile de se créer une clientèle particulière, et l'on ne peut guère, avant cinq années, compter sur un gain appréciable dans une ville importante. Le nombre croissant de personnes affiliées aux caisses d'assurance-maladie contribue aussi à diminuer les possibilités de gain. Il semble que le succès soit plus rapide dans de

plus petites localités, où la concurrence est moindre. Le développement du travail social peut aussi fournir un champ de travail fécond aux femmes médecins. Leur sens social, leur capacité d'adaptation, les rendent plus aptes que leurs collègues masculins à occuper de pareils postes.

En résumé, il ne faut pas craindre de dire clairement aux jeunes filles pour lesquelles cette profession exerce un grand attrait, que, pour pouvoir s'y consacrer, il faut posséder, en plus d'une excellente santé et de nerfs solides, un esprit de décision au-dessus de la moyenne, de l'indépendance et la maîtrise de soi.

Le nombre des femmes dentistes est, dans les grands cantons, environ cinq fois plus petit que celui des femmes médecins. Cependant, pour la ville de Zurich, par exemple, il atteint déjà le 10 % du nombre de dentistes du sexe masculin. Les perspectives d'avenir peuvent encore être considérées comme bonnes; en particulier, les places d'assistantes de cliniques dentaires publiques et scolaires offrent des débouchés aux candidats des deux sexes.

Si l'on ouvre un cabinet dentaire à son compte, on peut compter sur un gain appréciable, et qui s'accroît plus rapidement que celui d'une femme médecin, ceci malgré la concurrence qui a beaucoup augmenté ces dernières années.

Cette carrière est riche en satisfactions dues non seulement à la bonne exécution technique du travail, mais encore à la confiance des clients qui est si nécessaire à toute activité médicale. D'autre part elle est fort astreignante, et ne peut être conseillée qu'aux jeunes filles qui ont une bonne santé, des nerfs solides, beaucoup d'adresse manuelle et qui ne manquent pas d'entretient

(A suivre.)

M. BIEDER.

traire, des exceptions beaucoup plus larges que pour la Convention de Washington sur les 48 heures sont admises. Comme nous l'avons déjà signalé, l'année dernière, nous craignons que le système de travail par équipes, si funeste à la vie de famille et à la vie des ouvriers, ne se répande davantage; si vraiment la législation mondiale raccourcit toujours plus, d'une façon ou d'une autre, la durée du travail. Nous craignons en outre que la mécanisation des procédés de travail, qui a pris un essor formidable après l'introduction presque générale des 48 heures, ne tarde pas à expulser un plus grand nombre d'êtres humains du champ du travail. C'est pourquoi nous n'avons pas pu saluer de bon cœur l'adoption de cette Convention.¹

2. L'âge d'admission des enfants au travail a été fixé pour deux Conventions déjà existantes (travaux industriels et travaux non industriels) à 15 ans. L'âge minimum pour le travail maritime ayant déjà été porté dans une Conférence antérieure à 15 ans, il ne reste plus maintenant que le travail agricole, où l'âge minimum est toujours de 14 ans. Cette révision correspond entièrement à un projet de loi que le Conseil fédéral a soumis aux Chambres avec un message, le 11 mai de cette année. Malheureusement, la limite n'est pas

¹ Nous rappelons que nos collaboratrices expriment en toute liberté leur opinion, sans engager en rien pour cela celle de notre journal. (Réd.)

bêtes féroces. La sécurité de qui prétend les observer ou les filmer dépend de remous de l'air presque insensibles. « Il y avait une fois, raconte un des porteurs, un éléphant qui s'empara d'un indigène de la Somalie et le souleva avec sa trompe pour bien l'examiner. Chaque fois qu'il le balançait dans l'air, le Somali demandait grâce; tant qu'à la fin, l'éléphant le posa doucement par terre et s'en alla. »

L'exploratrice se familiarisa très bien avec les éléphants; elle avait l'impression que, si elle les avait pu voir chaque jour pendant une année, ils auraient fini par venir manger dans sa main. Quoi qu'il en soit de la mansuétude des éléphants de bonne humeur, elle quitta la région et boisée qu'ils affectionnent pour faire de l'alpinisme. Très haut sur la montagne, elle élit domicile dans un refuge, une cabane assez confortable, s'y installa pour quelques mois, y affronta la solitude complète puisque'elle avait renvoyé son escorte, y souffrit des froids et des dangers des ascensions, et échappa à grand-peine à un terrible incendie de la brousse.

Dix mois s'étaient écoulés quand Vivienne de Watteville revint en pays civilisés. Elle quitta l'Afrique orientale, le cœur bien lourd. Son mot de la fin: « La vie est une glorieuse expérience, et la mort la grande aventure, où les brumes se lèveront enfin assez longtemps pour nous permettre de tout voir dans une absolue clarté. »

JEANNE VULLIOMENET.

aussi élevée dans beaucoup de pays et, comme les deux Conventions ne laissent pas à bien des pays industrialisés assez de latitude pour statuer sur certaines exceptions, nous craignons que les Conventions révisées ne soient pas ratifiées par la majorité des pays. La Convention de 1932 sur les travaux non industriels a réuni jusqu'à présent six ratifications seulement. Il est évident que, pour cette dernière Convention, les difficultés de ratification proviennent en partie du champ d'application très étendu (inclusion du service domestique) et de la réglementation trop détaillée et trop rigide des travaux faciles qui sont permis avant l'âge de 15 ans; mais le fait que l'âge minimum est maintenant élevé et fixé à 15 ans rendra la ratification d'autant plus difficile.

3. Dans son premier compte-rendu provisoire, la Conférence fut informée du projet de résolution de la délégation gouvernementale des Etats-Unis, résolution qui, dans ses considérations, appuie sur le fait que l'intérêt de la société demande un traitement égal de la femme en ce qui concerne sa situation économique et surtout ses conditions d'emploi. Cette résolution prie le Conseil d'administration de soumettre à l'attention de tous les gouvernements, en vue de leur transformation en loi et de leur réalisation, plusieurs formes de ce principe d'égalité des deux sexes. Rédigée dans des termes tout à fait généraux, elle n'a pu susciter d'opposition, d'autant moins que l'Organisation internationale du travail, par sa constitution et par ses travaux antérieurs, a toujours combattu une exploitation spéciale de la femme. Le 21 juin, Miss Grace Abbott monta à la tribune pour motiver cette résolution. Nous recommandons à nos lectrices la lecture de ses paroles claires et courageuses. Il ressort de son exposé que l'oratrice considère l'égalité des droits sociaux et politiques comme la première condition d'une égalité de condition économique. Un délégué du gouvernement cubain appuya ce point de vue en expliquant que, dans son pays, la femme a le droit de vote, et qu'elle est représentée au Congrès. Cette résolution fut adoptée sans aucune opposition le même jour.

D. S.



Le „LABEL“

de la

Ligue sociale d'Acheteurs

Il y a plus de cinquante ans que l'on en parle, et nous nous souvenons bien, pour avoir collaboré plus ou moins directement à cette partie de son activité, de l'intérêt que portait M^{me} Pieczynska et ses collègues, tels Aug. de Morsier et Camille Vidart, à la création par la Ligue sociale d'Acheteurs d'une marque de fabrique, comme il en existait déjà dans d'autres pays, et qui garantirait à l'acheteur soucieux de ses responsabilités sociales que le produit acheté par lui était fabriqué dans des conditions normales de travail et de salaire.

Les années ont passé; la guerre, les périodes de crise de l'après-guerre ont modifié nombre des demandes formulées, il y a un quart de siècle, par la Ligue sociale d'Acheteurs à ses débuts, les conditions économiques ont été transformées du tout au tout, — et voici qu'après deux ans d'études, ce *Label*, auquel nous ne songions plus, apparaît tout à coup sur le marché du travail, nous rappelant le désir si net de ses premiers partisans de marquer d'un signe à part la marchandise dont notre conscience sociale ne nous reprochera pas l'achat. C'est donc très joyeusement que nous le saluons, le recommandant chaudement à nos lectrices — puisque les femmes sont les acheteuses par excellence, et les assurant qu'il est tout aussi nécessaire dans certaines industries qu'au temps de M^{me} Pieczynska, puisqu'il est encore des ouvrières à domicile qui gagnent, comme avant la guerre, 10 centimes l'heure! Il leur donnera de plus la certitude que les maisons qui l'affichent sont des maisons suisses, recommandables aussi bien du point de vue professionnel et technique que du point de vue social, et qu'ainsi il ne servira jamais à couvrir de la camelote. Quoi de plus précieux en ces temps de vie chère et difficile?

Bon succès donc au *Label* de la L. S. A., et ceci de la part de toutes celles qui ont appris à réfléchir.

Le groupement vaudois des travailleurs sociaux

Jusqu'à la fondation de ce groupement en 1935, les travailleurs sociaux vaudois avaient agi isolément, alors qu'il existait déjà divers groupes cantonaux, tels que l'Association des anciennes élèves de l'Ecole d'études sociales de Zurich, celle des travailleurs sociaux de cette même ville, l'Association des anciennes élèves de l'Ecole sociale de Genève, les Associations respectives de travailleuses sociales de Bâle et de Berne, et celle des travailleuses sociales catholiques, réunissant en majeure partie d'anciennes élèves de l'Ecole sociale de Lucerne, et enfin, le *Volksdienst*.¹

Toutes ces organisations ont des délégués auprès du Comité suisse des Associations de T. S., Comité dont le but est de leur faciliter les rapports entre eux et de les représenter auprès du Secrétariat international, actuellement à Prague, sous la présidence d'une des personnalités les plus distinguées d'Europe dans ce domaine, M^{me} Alice Mazarykova.

Le Comité suisse, composé d'une dizaine de membres, a été fondé en 1933. Ses frais de secrétariat sont supportés jusqu'ici par l'Association zurichoise, et il a pour présidente et secrétaire M^{lles} Emmi Bloch, rédactrice de notre confrère, le *Frauenblatt*, et Dora Escher. Il n'a ni statuts, ni cotisations, ni même de bureau. M^{lles} Bloch convoque ses collègues de deux à quatre fois l'an. Ce Comité a fait beaucoup de propagande pour la Conférence de Londres (juillet 1936); il est

¹ Ajoutons qu'en février 1936 un groupement analogue s'est constitué à Genève, auquel le *Mouvement* a été heureux d'ouvrir ses colonnes comme d'ailleurs il le ferait avec le plus grand plaisir pour les autres organisations mentionnées ci-dessus. (Réd.)

en train d'établir un service d'enquêtes et un fichier d'identité pour les réfugiés en Suisse, et prépare une représentation par groupements pour l'Exposition nationale de 1939. Il a aussi organisé déjà trois cours internationaux annuels de vacances.

L'Association vaudoise est désormais affiliée au Comité suisse. Sa première séance cantonale, réunissant 55 membres et amis, a eu lieu en février 1936 et a été un grand succès: réception à Belle-Roche par M^{lle} Demiéville et conférence du major de police Brunner, à la suite desquelles l'état des membres marque une hausse.

Le 27 mai, M^{lle} Warnery invita le groupe à Morges, et en octobre, la session d'automne fut ouverte par une conférence publique et gratuite de M^{lle} Blanche Richard, juge assesseur au Tribunal de l'enfance à Genève, sous ce titre: *Les expériences d'un juge d'enfants*. Le lendemain, les rapporteurs au Congrès de Londres, M^{lles} de Morsier et Challand, et MM. Veillard et Burnier rendirent compte de ces intéressantes assises internationales, après un culte à la cathédrale, présidé par M. le pasteur Lavanchy.

Le groupement vaudois des T. S. sert à coordonner le travail social dans ce canton. Par lui, les organes les plus divers sont reliés entre eux. Citons-en quelques-uns: infirmières-visiteuses, assistantes de paroisse, femmes de pasteurs et sœurs catholiques, œuvres d'assistance et de propagande, salutistes, unionistes, féministes, pédagogues. Moyen d'échange et d'interpénétration, ce groupement fait appel à tous pour une action solidaire dans le travail social du pays. Il compte actuellement 110 membres.

M^{lle} J.-M. de Morsier (Genève), dont l'aide et les conseils sont des plus précieux, a été nommée membre d'honneur. Le Comité se compose de M^{lle} Fernande Chapelon, infirmière cantonale de la Ligue vaudoise contre la tuberculose, de M^{lle} Renée Demiéville, directrice du Service social de Lausanne, M^{lles} Charlotte Rindisbacher, assistante de police, Marie-Louise Cornaz, assistante de justice et police, et May Bouet, qui a signé le rapport dont nous avons extrait les données ci-dessus.

Le groupement vaudois compte aussi des membres correspondants dans quinze à vingt localités du canton. Il est ouvert à toute personne s'intéressant de façon active au travail social.

M.-L. P.

Pour que le "Mouvement Féministe,, vive...

IV^e liste

Mme R. Ch. (Montreux)	Fr. 2.—
Mme G. W. (Bellevue, Genève)	» 5.—
Mme A.-D. (La Chaux-de-Fonds)	» 2.—
Mme R.-Ch. (Neuchâtel)	» 5.—
Mlle C. V. (Genève)	» 2.—
Mme Sch.-E. (Zurich)	» 20.—
Mme Ch. W. (Genève)	» 5.—
Mme P. (Montreux)	» 1.—
Mme Bz. (Moudon)	» 3.—
Mlle F. K. (Genève)	» 5.—
Mme le Dr. Sch. (La Chaux-de-Fonds)	» 5.—
Mme B.-R. (Genève)	» 5.—
Mlle H. F. (Morges)	» 2.—

Total de la IV^e liste: Fr. 62.—
Listes précédentes: Fr. 873.05
Total au 28 juin: Fr. 935.05

Merci encore de tout cœur à ces treize nouvelles donatrices, dont l'effort amène notre souscription si près du millier de francs, que nous commençons à nourrir l'ambition d'atteindre ce chiffre... si l'on veut bien encore nous y aider? Car nous ne pouvons que répéter combien nous es sommes précieux, à côté de l'aide matérielle, l'encouragement moral concrétisé par ces dons, et qui constitue un tel stimulant à poursuivre notre tâche!...



Les Expositions

Exposition annuelle de l'École professionnelle et ménagère (Genève).

Grande effervescence parmi toute cette jeunesse, de chaque fin d'année scolaire, où les travaux qui ont demandé tant d'heures accumulées, tant de soins et de patience sont là, bien en vue, d'étage en étage. Et les maîtresses, sur la brèche, vous accueillent aimablement, vous pilotent, vous renseignent.

C'est qu'on risquerait de s'y perdre quelque peu entre les ateliers d'apprentissage et les classes ménagères, — entre futures professionnelles et non professionnelles, mais tout est intéressant, même chez les débutantes. Quant à la classe supérieure ou 3^{me} année et classe de perfectionnement, quelle adresse déjà, quel goût et quel fini!



Trente ans d'activité.

De sa riche moisson de souvenirs, récoltés durant vingt-cinq ans de l'activité suffragiste la plus dévouée, la plus intéressée et la plus amicale, M. le Dr Muret, dans la causerie qu'il a présentée, le 19 juin, à l'Assemblée de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, a lié trois gerbes. Il discerne, dans notre histoire, trois périodes, correspondant à peu près à nos trois présidentes: 1907-1917, décennie héroïque, nourrie de grands espoirs, sous la présidence de M^{me} Girardet-Vielle; 1917-1927, c'est la brillante période de l'après-guerre, où l'« Idée marche », sous la direction attentive de M^{lle} Lucy Dutoit; 1927-1937, ce sont, après l'élan donné par la pétition fédérale de 1929, les difficultés actuelles. La période où le souci du pain quotidien, les tendances politiques détournent l'attention du but auquel nous visons.

Le règne de M^{me} Girardet voit la fondation du Bureau féministe de renseignements pour la recherche des réfugiés, l'entrée en vigueur du Code civil de 1912, apportant au statut de la femme, de la femme mariée surtout, de notables améliorations; c'est le temps où l'on engage de courtoises polémiques dans les journaux, où l'on voit naître une ligue antisuffragiste dont l'activité principale sera de naître, de mourir, de renaître et de remourir, après avoir repoussé avec indignation toute discussion. C'est le dépôt, sur le bureau du Grand Conseil, de la motion de M. Anton Suter, député, demandant le suffrage féminin pour les habitantes du canton de Vaud, la seule motion de ce genre qui ait été déposée

Robes, ensembles, lingerie, broderie la plus savante ou la plus pittoresque: il y a de tout, sans oublier les dessins qui ornent les vestibules et la pâtisserie sortie des fours de l'École.

M.-L. P.

Au Foyer de l'École d'Etudes sociales (Genève).

Si l'on éprouve parfois une impression de lassitude après avoir fait le tour d'une exposition de grande envergure, où trop d'objets ont retenu tour à tour votre attention, c'est en revanche un vrai plaisir que de pouvoir apprécier à loisir les travaux des élèves du « Foyer » dûment mis en valeur dans les deux pièces de cette maison.

On revient plusieurs fois devant cette vaporreuse toilette du soir en organdi d'un rose exquis, devant ces robes de tous genres et de tous les tissus à la mode du jour, élégantes ici, ou simples robes de plage ailleurs, et les cloqués sont à l'honneur! Et quelle ravissante blouse en dentelle blanche! Mais il convient de n'oublier point la lingerie, depuis les pièces moins ouvragées jusqu'aux sœurs jumelles des robes habillées et qui, néanmoins ne sont pas des robes. Tout cela est de bon goût et très raffiné.

Et le buffet, où la variété rivalise avec la qualité, qu'en dire? si ce n'est qu'on aimerait bien se soustraire un bon nombre d'années et s'inscrire comme élève de la maîtresse de cuisine qui forme des amateurs ou des spécialistes capables de faire toutes ces bonnes choses si bien présentées?

Et puis enfin, le milieu riant, l'accueil gracieux, les goûters sur la terrasse, le va et vient des jeunes filles empressées...

M.-L. P.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance s'est réuni au bord du lac de Zurich le 12 juin, dans l'hospitaire demeure de M^{lle} Fierz, sous la présidence de M^{lle} Neff, et s'est surtout occupé du programme de la prochaine Assemblée générale, qui se tiendra à Bâle les 2 et 3 octobre.

La présidente a donné lecture d'une lettre très détaillée du Chef du département fédéral d'Economie publique répondant à la requête de l'Alliance au sujet du renchérissement des denrées de première nécessité. Il est décidé à ce propos qu'une lettre sera adressée au Conseil Fédéral pour le remercier d'avoir pu maintenir le pain fédéral à un prix bas, et exprimer le vœu que tout soit fait pour faciliter les commandes de combustible. Dans un autre ordre d'idées, le Comité décide encore que l'Alliance se fera représenter dans le Cartel des Sociétés pour une meilleure imposition des boissons alcooliques, et qu'elle attirera d'autre part l'attention de ses Sociétés alliées, à la suite d'un vœu émis par l'Association des instituteurs, sur l'utilité de l'instruction civique et sur la place à lui donner dans les classes supérieures des écoles.

La Commission de la paix, qui a commencé à dresser, d'une part une liste bibliographique de publications, et d'autre part une liste de conférenciers, annonce que, en accord avec la Légation suisse, cinq de nos compatriotes habitant la Haye ont participé à la manifestation pacifiste des femmes hollandaises le 18 mai dernier.

dans notre canton conservateur et campagnard. La conférence était encore écoutée, et des amis fidèles parcoururent les campagnes et les villes, semant la bonne parole.

Durant la période 1917-1927 se fondent de nombreux groupes dans le canton, et leur activité est réjouissante. Le rapport du Conseil d'Etat de 1920 à la motion Suter, qu'aujourd'hui l'Exécutif n'oserait plus signer, l'échec de la motion Suter, en dépit d'une belle défense, ne font que stimuler le zèle et l'ardeur des suffragistes; M. Maret, l'actuel syndic de Lausanne, faisant rapport de minorité, réussit à faire admettre les prud'hommes. Et tous les quatre ans, plusieurs femmes sont nommées juges aux tribunaux de prud'hommes; il est vrai qu'on ne les y convoque guère, à ce qu'il paraît.

Ces dix dernières années voient le succès moral, économique, financier de la Saffa, la propagande pour la pétition remise au mois de juin 1919 au Conseil fédéral, avec ses 249.237 signatures (dont 36.212 récoltées dans le canton de Vaud), et suivie du sommeil cataleptique de cet imposant document, dans les combles du Palais fédéral, où ne le dérangeront même pas les singulières exigences de la défense aérienne passive. On constate enfin la disparition des objections bêtes, des plaisanteries ridicules, des propos malsonnants envers les féministes, en présence des services rendus par les femmes, de leur activité dans tous les domaines. Une collaboration s'établit entre les diverses Associations féminines nationales et internationales, les démarches se font maintenant en commun, surtout en présence des attaques injustifiées contre le travail féminin. Tout cela représente un immense travail, dont les résultats se rencontrent quotidiennement. Il arrive même que les événements dépassent les cadres des lois, puisqu'en France, par exemple, il y a eu trois femmes ministres, et que les conseillères municipales privées se multiplient. Il arrive aussi que ces événements apportent les droits politiques à des femmes qui ne sont pas préparées à leurs

tâches. La Suisse, elle, est prête à ses tâches futures de citoyenne et continue de se préparer. S. B.

Cours de vacances d'automne.

Il est peut-être prématuré de parler maintenant de vacances d'automne, alors que les vacances d'été viennent tout juste de commencer! mais le temps s'envole si vite, que celles de nos lectrices qui aiment à faire des plans à longue échéance seront heureuses de savoir dès à présent que l'A.S.S.F. organise, du 4 au 9 octobre prochain, de concert avec l'Union suisse des Institutrices et l'Association des maîtresses d'enseignement professionnel et ménager, un cours de vacances destiné à préparer la femme à l'exercice de ses responsabilités de citoyenne.

Ce cours aura lieu dans la pittoresque petite ville de Rheinfelden, et les conférences prévues à son programme, données par M^{mes} et M^{lle} Bossard (Winterthur), Grütter (Berne), de Montet (Vevey), Quinche (Lausanne), Cr. Ragaz (Zurich), Stucki (Berne) et M. Pulver (Berne), offriront toutes aux participantes l'occasion de se renseigner de première main sur ceux des problèmes les plus actuels qui préoccupent chacun. En outre, des exercices de discussion, de brèves causeries, leur permettront de se familiariser, théoriquement aussi bien que pratiquement, avec la direction d'une Association. Des excursions aux environs de Rheinfelden, des visites aux salines, aux forces motrices, aux ruines de l'amphithéâtre romain, etc., ainsi que l'organisation d'un théâtre féminin, seront autant d'occasions de détente et d'intérêt.

Ajoutons que les dates indiquées plus haut ont été choisies en tenant compte de l'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses à Bâle, les 2 et 3 octobre, qui réunit toujours un grand nombre de déléguées, dont plusieurs seront sans doute heureuses de suivre pendant quelques jours les séances du Cours de vacances. Gr.

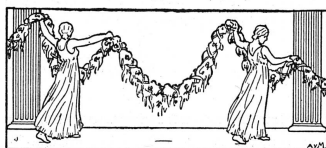
Lors de l'Assemblée féminine convoquée à Zurich par la direction de l'Exposition de 1939, l'Alliance a été représentée par M^{me} Mettler. Cette Assemblée a nommé un Comité consultatif de 8 membres, dans lequel M^{me} de Montet représentera la Suisse romande.

Le Comité s'est encore occupé de la situation de la presse féminine suisse, soit du *Frauenblatt* et du *Mouvement Féministe*, et tenant compte de la situation particulièrement difficile de ce dernier, et de son importance pour les groupements féminins, une subvention de 600 francs lui a été votée.

Enfin, après avoir admis dans l'Alliance une nouvelle Sociéte, soit le groupe social des adventistes, le Comité discute ensuite longuement la situation financière que lui a créée la dévaluation vis-à-vis du Conseil International des Femmes, la nouvelle Constitution de celui-ci ayant été adoptée avant le 26 septembre dernier. Toutefois, le Comité décide de faire comme par le passé honneur à ses engagements financiers, jusqu'à ce que la situation ait pu être étudiée à nouveau.

M. Gr.

Nos plus chaleureux remerciements pour cette bonne nouvelle, et pour le précieux encouragement qu'elle nous apporte. (Red.)



A travers les Sociétés

Inauguration du « Foyer pour adolescents » de Chouilly (Genève)

C'est par un temps merveilleux, qui criblait de taches de soleil les feuilles des vieux ormeaux de la terrasse, et embaûta de rose l'admirable horizon des coteaux genevois ondulant jusqu'aux Alpes, qu'a été inauguré officiellement, le 3 juillet, ce

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde (Texte anglais et français)
Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes
Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 4,50 fr. suisses
12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

daheim
Dans la capitale, on mange et on dort à bon compte au DAHEIM
Alkoholfreies Restaurant Zeughausgasse Bern

« Foyer pour adolescents en danger moral », institution de rééducation encore unique en son genre, et dont la création est due essentiellement à l'initiative, à la persévérance et au courage d'une femme, M^{lle} Blanche Richard, juge-assesseur à la Chambre pénale de l'enfance de Genève. Mise à même, de par ses nouvelles fonctions, comme par toute son activité précédente en faveur de l'enfance et de la jeunesse moralement déficientes, de réaliser combien indispensable était une maison de rééducation et d'observation qui continuât pour les adolescents maintenant aux prises avec la vie l'œuvre commencée auprès d'eux quand ils dépendent encore de l'école, et réalisant aussi la valeur de santé morale et physique du travail agricole, M^{lle} Richard, entraînant avec elle une pléiade de collaborateurs dévoués, et un jeune directeur qui conçoit sa tâche comme un apostolat, n'eût de trêve ni de repos jusqu'à ce qu'il eût pu mettre sur pied cette remarquable institution. Aussi les applaudissements ont-ils éclaté à juste titre, quand M. le Conseiller d'Etat Balmer, président du Département de Justice et Police, a, dans son discours officiel d'inauguration, montré combien vieillit et controuvé par les faits sont les préjugés de ceux qui croient encore les femmes incapables de diriger et de créer des institutions d'intérêt public. Pour nous, en effet, M^{lle} Richard fait non seulement œuvre sociale admirable, mais aussi œuvre féministe au premier chef. On entendit encore, sous sa présidence experte et aimable, nombre de détails intéressants sur les débuts de ce « Foyer » et son fonctionnement, avant de s'éparpiller, pour visiter, qui la vieille demeure typique et pittoresque si bien aménagée pour son nouvel usage, qui les bâtiments agricoles, qui le jardin potager et son pavillon carré dominant le paysage genevois; l'on savoura un thé copieux en devisant sous les ombrages. Et ce fut une belle journée de plus à l'actif d'une belle organisation. M. F.

Pour la publicité dans le Mouvement, s'adresser à M^{me} Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

Massage Medical et Esthétique
M^{me} E. DÉCOSTER
Massages attachés à l'Institut de Physiothérapie de l'Hôp. Cant.
Pl. Longemalle, 12 Tél. 43.843
PÉDICURE repart l'après-midi VENTOUSES

Corsets Duchesse
M^{lle} PILEUR Confédération, 26
Ses corsets Ses ceintures Ses gaines Ses soutien-gorge
Mesures et confection Prix modérés

Mesdames, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence
VOLUNTAS
A LUGANO (Fondée en 1896)
(Timbre p. réponse) Prop. Mmes Volonteri.
IMPRIMERIE RICHTER. — GENEVE